



SOMMAIRE

Description médicament
Informations
Utilisation
Effets indésirables
Conservation
Info. supplémentaires

Fiche info

Résumé des caractéristiques du produit

Notice

BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose - Notice patient

ANSM - Mis à jour le : 17/09/2021

Dénomination du médicament

BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose
Borax/Acide borique

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que BORAX ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser BORAX ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose ?
3. Comment utiliser BORAX ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver BORAX ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique - code ATC : S

Lavage de l'œil en cas d'irritation.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose ?

N'utilisez jamais BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose :

- si vous êtes allergique au borax, à l'acide borique ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin, pharmacien ou votre infirmier/ère avant d'utiliser BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL. Ne pas injecter, ne pas avaler.

Si l'irritation de l'œil persiste sans amélioration ou s'aggrave après 2 jours de traitement, ou si de nouveaux symptômes apparaissent, arrêter l'utilisation et consultez un médecin.

Ce traitement n'est pas un traitement de l'irritation due aux lentilles de contact.

Si vous êtes porteur de lentilles de contact, vous pouvez utiliser ce produit. Cependant, il est nécessaire de les retirer avant de procéder au lavage de l'œil.

En raison du risque de rapide contamination bactérienne, un récipient unidose entamé ne doit jamais être réutilisé pour les administrations suivantes, ce produit ne contenant pas de conservateur.

Jetez le récipient unidose immédiatement après utilisation.

Il est conseillé de prendre un avis médical en cas de troubles oculaires, de symptômes oculaires inhabituels, de baisse de l'acuité visuelle et de douleurs oculaires.

Si les symptômes persistent ou s'aggravent, ou si de nouveaux symptômes apparaissent, arrêtez le traitement et consultez un médecin.

Enfants et adolescents

Sans objet.

Autres médicaments et BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament.

BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose avec des aliments et boissons

Sans objet.

Grossesse, allaitement et fertilité

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Ce médicament doit être utilisé avec prudence pendant la grossesse et l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Utilisez avec précaution lors de la conduite d'un véhicule ou de machines car immédiatement après utilisation, il se peut que votre vision soit troublée. Dans ce cas, il est conseillé de ne pas conduire ou de ne pas utiliser de machines jusqu'au retour de la vision normale.

BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose contient :

Sans objet.

3. COMMENT UTILISER BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose ? ↴

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère. Vérifiez auprès de votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère en cas de doute.

La dose recommandée est de 1 à 3 lavages oculaires par jour.

Les lavages se font de façon directe par jet en retournant le récipient unidose et en appuyant légèrement sur celui-ci, en prenant garde de ne pas mettre en contact le récipient unidose avec la surface de l'œil et en essuyant l'excédent avec une compresse ou du coton hydrophile.

Voie ophtalmique.

EN LAVAGE OCULAIRE

Lavez-vous soigneusement les mains.

Évitez de toucher l'œil ou les paupières avec l'embout du récipient-unidose.

Vous pouvez utiliser le même récipient-unidose pour le traitement des deux yeux.

Utilisez le récipient-unidose immédiatement après ouverture et jetez après usage.

Ne réutilisez pas un récipient-unidose déjà ouvert.

En cas de traitement concomitant par un collyre, attendre 15 minutes avant son instillation.

La durée du traitement est limitée à 2 jours sans avis médical.

Si vous avez utilisé plus de BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose que vous n'auriez dû :

Si vous avez utilisé plus de BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL que vous n'auriez dû et que vous ressentez des effets indésirables, rincez au sérum physiologique stérile et informez-en immédiatement votre médecin ou votre pharmacien. En cas d'ingestion, prenez un avis médical ou contactez un centre antipoison immédiatement.

Si vous oubliez d'utiliser BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose :

Sans objet.

Si vous arrêtez d'utiliser BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose :

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre infirmier/ère.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ? ↴

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Effet indésirable rare (survient chez 1 à 10 personnes sur 10.000) :

- Irritation oculaire

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou à votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: www.signalement-sante.gouv.fr
En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose? ↴

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'étiquette du flacon ou l'emballage. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Avant ouverture : ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

Après ouverture : le récipient unidose doit être utilisé immédiatement puis jeté.

Ne réutilisez pas un récipient unidose déjà entamé.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS ↗

Ce que contient BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose ↗

· Les substances actives sont :

Borax..... 12 mg

Acide borique..... 18 mg

Pour 1 mL de solution

· Les autres composants sont : chlorure de sodium, concentré d'eau de rose, eau purifiée.

Qu'est-ce que BORAX/ACIDE BORIQUE BIOGARAN CONSEIL 12 mg/18 mg par mL, solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose et contenu de l'emballage extérieur ↗

Ce médicament se présente sous forme de solution pour lavage ophtalmique en récipient unidose de 5 mL et 10 mL.

Boîte de 10, 15, 20 ou 30 récipients unidoses.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ↗

BIOGARAN

15 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE

92700 COLOMBES

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché ↗

BIOGARAN

15 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE

92700 COLOMBES

Fabricant ↗

LABORATOIRE UNITHER

ESPACE INDUSTRIEL NORD

151 RUE ANDRE DUROUCHEZ

CS 28028

80084 AMIENS CEDEX 2

ou

LAPHAL INDUSTRIES

AVENUE DE PROVENCE

13190 ALLAUCH

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen ↗

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est : ↗

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres ↗

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

Conseil d'éducation sanitaire :

L'irritation oculaire est une affection bénigne et courante.

Le lavage oculaire est un geste thérapeutique qui peut suffire à soulager les irritations superficielles de l'œil.

En effet, le lavage oculaire facilite l'élimination de corps étrangers qui irritent l'œil, tels que sable, moucherons, poussières, débris de maquillage..., et permet d'atténuer la sensation de gêne.

D'autres facteurs peuvent être cause d'irritation et ne pas répondre au lavage oculaire. Dans ce cas, il est nécessaire de consulter votre médecin.

